

**1 jour**

PROGRAMME DE FORMATION

**En présentiel****S'APPROPRIER LES RÈGLES D'INTERVENTION DANS LE CADRE D'UN VOL OU/ET AGRESSION DANS UN ETABLISSEMENT ACCUILLANT DU PUBLIC****OBJECTIFS DE FORMATION**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les niveaux de responsabilités lors d'une intervention
- Adapter les règles d'intervention
- Interpeller en sécurité

**PARTICIPANTS**

- Toute personne concernée par les risques liés à l'activité
- Groupe de 6 à 8 personnes maximum

**PRÉREQUIS**

- Aucun

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES**

- Questionnaire de positionnement
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices basés sur le contexte professionnel
- 1/3 de théorie et 2/3 de mises en pratique
- Les apports théoriques et méthodologiques seront illustrés par de nombreux exercices pratiques et mises en situation
- Utilisation d'outils pédagogiques adaptés selon les objectifs recherchés et le profil des participants
- Support individuel de formation

**ÉVALUATION**

- Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation des acquis

**LES PLUS**

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
  - Programmes ajustables à vos attentes
  - Accompagnement personnalisé
  - Option démarche qualité :
- SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47
  - Une expertise<sup>9</sup> de nos formateurs : technique et pédagogie active

**PROGRAMME DE FORMATION****1. Connaître le cadre légal d'une interpellation**

- Les enjeux le code pénal lié à la sécurité
- Les obligations lors d'une interpellation
- Les interdictions lors d'une interpellation
- Les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Faire la distinction entre interpellation et intervention pour le salarié

**2. Repérer les risques des fonctions occupées**

- Les risques et les enjeux d'une intervention physique
- Les bonnes pratiques et les réactions à adopter
- L'influence de l'environnement
- Le nombre de personnes concernées

**3. Intervenir sur des personnes vulnérables**

- La notion de personne vulnérable
- Les risques et les notions de responsabilités
- La bonne conduite à adopter

**4. Appliquer les moyens de défense**

- Se protéger
- Protéger les autres
- Protéger le ou les auteurs de troubles
- La légitime défense

**5. Repérer les différentes armes**

- Les armes de dissuasion
- Les armes d'intervention
- Le classement par catégories